Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reproduction d'un droit d'auteur

Par hector33

Bonjour,

Pourriez-vous me dire si reproduire un objet original décrit sur le Net et s'en prétendre l'auteur est une contrefaçon ?

Exemple :
Si quelqu'un reproduit le piano à cocktails de Boris Vian en réel et l'exploite en s'en prétendant l'auteur est une contrefaçon ?

Si la réponse est positive, pourriez-vous m'indiquer une ou deux jurisprudences ?

Merci d'avance,

Hector